



Quelle est la loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 15 février 2004

Responsable d'un groupe de 18 personnes, je souhaite connaître le contenu de la loi qui tend à protéger les non-utilisateurs de tabac de la fumée des autres.

Merci.

Réponse :

Les articles R. 3511-1 et suivants du code de la santé publique décrivent les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif.

Pour une explication plus détaillée en fonction du type de lieu, consultez les rubriques contenues dans IMPORTUNE OU en page d'accueil du site de DNF